



J'ai mon fils en garde alternée mais je déménage loin

Par **didinne25_old**, le **11/11/2007** à **17:50**

je suis séparé depuis presque 1 an avec mon ami et nous avons un fils de 28 mois, cette année j'ai fait une demande de garde entière avec un droit de visite pour le père et celui-ci a fait une demande de garde alternée et au mois d'août le jugement est passé et c'est la garde alternée qui a été retenue. Mais je vais déménager à 450 km d'ici 2 mois pour rejoindre mon copain, comment puis-je faire pour avoir la garde de mon fils ?
Dois-je faire la demande à mon nouveau domicile ?

Par **Jurigaby**, le **12/11/2007** à **14:43**

Bonjour.

Non, vous devez faire la demande là où pour l'instant vous habitez toujours..